



Jeanne d'Arc Alouettes
de Caluire

Assemblée Générale du 18 novembre 2022 Saison 2021/2022

Pouvoir de représentation

Je, soussigné, ci-après dénommé le Mandant :

- Nom
- Prénom
- Activité

Donne par la présente tout pouvoir à, ci-après dénommé le Mandataire :

- Nom
- Prénom
- Activité

Pour me représenter et notamment procéder aux différents votes lors de l'Assemblée Générale de l'association qui aura lieu le vendredi 18 novembre 2022 à 19h30.

Le présent pouvoir est établi pour faire valoir ce que de droit.

Le Mandant

Signature précédée de la
mention "Bon pour mandat"

Le Mandataire

Signature précédée de la
mention "Mandat accepté"

NB: sont autorisés à voter les adhérents à jour de cotisation, et ayant plus de 16 ans le jour de l'Assemblée Générale. Le droit de vote des adhérents de moins de 16 ans est transmis au représentant légal de l'adhérent.

Si vous ne désignez pas de Mandataire, le pouvoir peut être retourné au siège social de l'association, et il sera remis à un membre du Comité Directeur.